

Compte rendu classement ParcoursSup :

CPGE PTSI/PT (lycée Schuman Perret - le havre)

Les vœux formulés par les candidats ont été examinés conformément aux critères généraux d'examen des vœux définis sur la plate-forme ParcoursSup, à savoir :

- **Les éléments de la fiche avenir**
- **Les résultats scolaires de première et de terminale**
- **La cohérence entre la formation d'origine et la CPGE demandée**

Détail des éléments pris en compte pour chaque critère

Les éléments de la fiche avenir : critère complémentaire

Note attribuée automatiquement suivant les éléments d'appréciation saisie par le professeur principal (*méthode de travail, autonomie, engagement citoyen, capacité à s'investir*) ainsi que l'avis saisie par le chef d'établissement (*avis sur la capacité à réussir*).

Note calculée sur 20 en fonction des modalités saisies par l'établissement d'origine (*très satisfaisantes, satisfaisantes, assez satisfaisantes, peut démontrées*).

Les résultats scolaires de première et de terminale : critère très important

Note attribuée automatiquement suivant les résultats de terminale dans le domaine des mathématiques, sciences physiques, philosophie et anglais ainsi que les notes obtenues aux épreuves anticipées de français.

Note calculée sur 20 en fonction des coefficients attribués.

Le niveau en mathématiques et en sciences physiques en première et terminale est un critère éliminatoire s'il est trop faible.

La cohérence entre la formation d'origine et la CPGE : critère complémentaire

Seuls les élèves préparant ou ayant préparé un bac scientifique sont susceptibles d'être admis dans la formation.